

PRO JUSTITIA

RUHENGERI

24346

L'an mil neuf cent quarante neuf le dix neuvième jour du mois de novembre, par devant Nous, Antonissen W., Officier de Police Judiciaire à compétence générale, nous trouvant à Ruhengeri, a comparu Monsieur PASCHAEAL Albert, fils de Arthur (e.v.) et de De Bie Caroline (e.v.) né à Hemiksem le 17 avril 1915, de nationalité belge, marié à De Meyer Lucy, colon installé à Kiryi, lez Ruhengeri, lequel répond comme suit à nos questions.

Q. Le 12 novembre dernier vous nous avez déclaré avoir en stock chez vous: trente tonnes de pois et trente tonnes de haricots, ce matin, suite à la demande de la Résidence, ~~dix~~ désirant constituer une réserve de vivres, vous nous avez déclaré ne plus avoir que trente tonnes de pois et haricots; où est resté le solde, soit 30 T? de pois et haricots?

R. J'ai vendu douze tonnes de pois et haricots à la mission de Kabgayi, c'est le camion de la mission de Kabgayi qui est venu chercher jusque maintenant quatre tonnes, j'ai encore chez moi huit tonnes de pois et haricots. Les quatre tonnes ont été transportés à Rulindo, Territoire de Kigali.

Nous avons fait un accord avec la Géoruanda pour la fourniture de vivres, cette Société nous avait demandé de fournir 60 T. de pois et haricots par mois. A un certain moment la Georuanda n'était plus d'accord pour nous acheter ces vivres, de par ce fait nous avions un stock de pois et haricots, en magasin Georuanda à Kigali, de quatorze tonnes. Quand je vous ai donné les renseignements, le 12 dernier comme ayant en stock 30 T. de pois et 30 T. de haricots, les 14 Tonnes se trouvant en magasin Géoruanda, à Kigali, étaient compris dans ces 60 T. Jeudi dernier, étant à Kigali, j'ai vendu les 14 Tonnes à Vradaj Makanji, au prix de 3,10 ₣r pris à Kigali.

Quatre autres Tonnes ont été vendues à la Mission de Kigali. note: pour ces 4 T. une licence d'exportation a été obtenue.

J'ignore si la mission de Kabgaye avait la licence.

J'ai en stock chez moi, actuellement, à Kiryi, vingt cinq tonnes de pois et vingt cinq tonnes de haricots.

Je jure que le présent proced verbal est sincère.

Le comparant

L'O.P.J.

PRO JUSTITIA

L'an mil neuf cent quarante neuf le dix neuvième jour du mois de novembre, par devant Nous, Antonissen W., Officier de Police Judiciaire à compétence générale, nous trouvant à Ruhengeri, a comparu Monsieur PASCHAEL Albert, fils de Arthur (e.v.) et de De Bie Caroline (e.v.) né à Hemiksem le 17 avril 1915, de nationalité belge, marié à De Meyer Lucy, colon installé à Kiryi, lez Ruhengeri, lequel répond comme suit à nos questions.

Q. Le 12 novembre dernier vous nous avez déclaré avoir en stock chez vous: trente tonnes de pois et trente tonnes de haricots, ce matin, suite à la demande de la Résidence, ~~deux~~ désirant constituer une réserve de vivres, vous nous avez déclaré ne plus avoir que trente tonnes de pois et haricots; où est resté le solde, soit 30 T? de pois et haricots?

R. J'ai vendu douze tonnes de pois et haricots à la mission de Kabgayi, c'est le camion de la mission de Kabgayi qui est venu chercher jusque maintenant quatre tonnes, j'ai encore chez moi huit tonnes de pois et haricots. Les quatre tonnes ont été transportés à Rulindo, Territoire de Kigali.

Nous avons fait un accord avec la Géoruanda pour la fourniture de vivres, cette Société nous avait demandé de fournir 60 T. de pois et haricots par mois. A un certain moment la Georuanda n'était plus d'accord pour nous acheter ces vivres, de par ce fait nous avons un stock de pois et haricots, en magasin Georuanda à Kigali, de quatorze tonnes. Quand je vous ai donné les renseignements, le 12 dernier comme ayant en stock 30 T. de pois et 30 T. de haricots, les 14 Tonnes se trouvant en magasin Géoruanda, à Kigali, étaient compris dans ces 60 T. Jeudi dernier, étant à Kigali, j'ai vendu les 14 Tonnes à Vradaj Makanji, au prix de 3,10 ₣r pris à Kigali.

Quatre autres Tonnes ont été vendues à la Mission de Kigali. note: pour ces 4 T. une licence d'exportation a été obtenue. J'ignore si la mission de Kabgaye avait la licence. J'en ai en stock chez moi, actuellement, à Kiryi, vingt cinq tonnes de pois et vingt cinq tonnes de haricots.

Je jure que le présent procéed verbal est sincère.

Le comparant

L'O.P.J.